

Dispositions d'autres contrats d'achat d'électricité



Ce projet a été rendu possible grâce au
financement de :



En partenariat avec :



Partenaires institutionnels :



Dispositions communes aux contrats d'achat d'électricité

- ▶ **Résolution des litiges**
- ▶ **Expiration des contrats d'achat d'électricité**
- ▶ **Contenu local et propriété**
- ▶ **Confidentialité**
- ▶ **Dispositions standard**



RÉSOLUTION DES LITIGES

- ▶ Les litiges peuvent concerner de nombreux problèmes, y compris la facturation, la mesure de la consommation, ou l'interprétation du contrat
- ▶ Le but des **mécanismes de résolution des litiges** est de résoudre tout litige rapidement, afin que les parties puissent retourner exécuter leurs tâches en vertu du contrat d'achat d'électricité.
- ▶ Il existe des mécanismes de résolution **informels** (encourageant la communication) et des mécanismes de résolution **formels** (médiation, arbitrage, ou l'emploi d'un ingénieur indépendant pour résoudre des litiges techniques)

Dans l'idéal, la même loi applicable devrait être choisie pour tous les documents du projet, afin que les litiges puissent être résolus avec les mêmes procédures.



EXPIRATION DU CONTRAT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

- ▶ Lorsque le contrat d'achat d'électricité expire, l'usine électrique peut :
 - ▶ Être transférée au gouvernement hôte
 - ▶ Être vendue à un tiers
 - ▶ Continuer à être détenue par la société de projet
 - ▶ Être démantelée
- ▶ Que la propriété de l'usine soit **transférée ou qu'elle continue**, le contrat d'achat d'électricité devrait prévoir les droits des parties à l'expiration du contrat.
- ▶ Si l'usine est **démantelée**, le contrat d'achat d'électricité devrait prévoir qui supporte l'obligation de démantèlement, d'enlèvement, de nettoyage et de restauration du site.



CONTENU LOCAL ET PROPRIÉTÉ

- ▶ Bien qu'elles ne soient généralement pas contenues dans le contrat d'achat d'électricité, les dispositions relatives au **contenu local et à la propriété** visent à :
 - ▶ s'assurer que les investissements étrangers bénéficient aux participants nationaux du marché
 - ▶ Développer la capacité des fournisseurs locaux de biens et services
- ▶ Les dispositions relatives au contenu local et à la propriété se trouvent normalement dans la Demande de propositions, la concession de projet ou l'accord de mise en œuvre entre le gouvernement hôte et la société de projet



CONFIDENTIALITÉ

- ▶ La plupart des contrats d'achat d'électricité comprennent une **disposition de confidentialité** qui requiert des parties qu'elles conservent les informations commerciales et techniques sensibles confidentielles
- ▶ Il peut y avoir des exceptions lorsque la divulgation est requise par la loi, les tribunaux ou la réglementation
- ▶ Le désir de confidentialité doit être mis en balance avec le besoin de transparence et de responsabilité publique



DISPOSITIONS STANDARD

- ▶ **Les dispositions standard** sont une partie mal aimée mais nécessaire de tout contrat d'achat d'électricité, visant à garantir le caractère exécutoire du marché passé entre l'acheteur et la société de projet selon la loi applicable
- ▶ Les dispositions standard comprennent :
 - ▶ Limitation de risque et indemnisation
 - ▶ Loi applicable
 - ▶ Amendements





DEPARTMENT OF COMMERCE

DEPARTMENT OF COMMERCE